

Le 08 mars 2022



Le syndicalisme engagé  
au Quotidien



## « Lombard » y'en a marre...

**Ah, il est en forme notre DG** en ces moments difficiles que nous traversons : il publie un livre et il donne des leçons de morale sur un plateau TV...

C'est un homme bienveillant auquel nous avons affaire.

Il a enfin compris les problèmes rencontrés par la population et par ricochet, les vôtres.



**Et OUI, notre DG est sensible à votre pouvoir d'achat**, il comprend dorénavant vos fins de mois difficiles et il est prêt à tout mettre en œuvre pour les rendre plus faciles. A la veille d'annoncer des résultats exceptionnels pour la CDC, il est prêt à faire un geste financier pour récompenser les efforts que vous avez accomplis au nom de l'intérêt général.

Enfin, il était temps, notre DG a retrouvé la raison et les valeurs de la maison, il a l'âme sociale enfouie au plus profond de son être...

**Zoom zoom, le réveil sonne, sonne, sonne, « it's a new dream » ou plutôt un cauchemar, dommage.**

Il faut regarder la vérité en face, avec notre DG c'est « fais ce que je dis, ne fais pas ce que je fais » !

Mais il faut dire qu'il est bien aidé **par certaines organisations syndicales, qui signent des accords non aboutis, pour ne pas faire ce qu'il dit.**

Et oui, grâce à la signature de l'accord sur **le télétravail, vous n'avez pas droit à une indemnisation de vos frais depuis votre domicile à leur juste valeur.**

Encore heureux qu'un accord a été trouvé dans la Fonction publique pour octroyer 220 € d'indemnités à l'année et contraindre la CDC à l'appliquer. Et oui, dans ce cas d'espèce, il est bien, voire très bien, d'être dans un Etablissement public. Souvenez-vous, dans le précédent accord télétravail, vous bénéficiiez d'un remboursement de 360 €/an (box internet). Et, pour rappel, rien pour les tickets restaurants alors que l'UNSA les réclame à tue-tête...

Mais pourquoi a-t-elle signé cet accord en l'état ?

Idem pour l'**accord QVT**, les signataires se réjouissent d'avoir introduit dans la maison **le Flex office** ou plutôt les bureaux partagés, cela fait moins peur.

Demain, grâce à ces signataires d'accord à tout va, ce sera 30% de surface en moins pour tous les agents et plus une âme qui vive dans les bureaux, un monde nouveau prend racine où l'on n'entendra plus une mouche voler.

**Et oui, vous pourrez les remercier quand vous arriverez chaque matin dans votre « cage à lapins » en ayant pris soin de récupérer votre clavier, souris et tasse à café dans votre casier dédié.**

**Le SNUP** ne pense pas que ce soit le souhait majoritaire des agents de l'Etablissement public. Un nouvelle fois, **le SNUP** le redit : **ces organisations syndicales aident le « patron » à faire des économies sur votre dos.**

Cerise sur le gâteau, ce mirobolant accord cadre va voir des agents sans augmentation en 2022, 2023, 2024... adieu les points, la PFT, etc.

Et des taux de PVO qui vont diminuer d'année en année ou l'art de récupérer d'un côté ce que je donne de l'autre !

Décidemment, elles sont vraiment trop fortes les organisations syndicales qui œuvrent en sous-marin pour la Direction...

**Avec le SNUP, dites NON à ces organisations syndicales et à ce DG qui vous méprise en soutenant la liste commune CGT/SNUP aux prochaines élections professionnelles.**

**Ensemble, nous serons plus forts et l'on pourra faire bouger les choses.**

---

**La bataille du pouvoir d'achat se poursuit en 2022 !**

